



**HERBLAY**  
sur-Seine

AFFICHEE ET  
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE  
LE ...17/02/2025..

### LISTE DES DELIBERATIONS

#### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

Le Conseil municipal de la commune d'Herblay-sur-Seine, légalement convoqué le 7 février 2025, s'est assemblé en salle Simone Veil, sous la présidence de Monsieur Philippe ROULEAU,

#### ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe ROULEAU, Maire, Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise,  
Mme Fatima MOUSSI, M. Philippe BARAT, Mme Nadine PORCHEZ, M. Jean-Charles RAMBOUR,  
Mme Evelyne LARGENTON, M. Johann ROS, Mme Oriane SIMON, M. Philippe VONMEURS, Mme Isabelle  
PAILLASSA, M. Dominique ROUSSEL, Mme Sarah NEROZZI-BANFI à partir du point 4), Mme Linda SAGET,  
M. David GOSSET, Adjoints au Maire,  
M. Jean-René MARTEL, Mme Adèle ALBERT ETIENNE, M. Benoît VINCENT, Mme Marie-Annick DE WIT,  
M. Serge FICHERA, Mme Pascale STELLA, M. Jean-Pierre LE MAGUET, M. Johan YVALUN, Mme Denise  
PARMANTIER, M. Arnaud GALLOPIN, Mme Pascale GABARD, M. Olivier DALMONT, Mme Cécile JOBIN,  
Mme Nathalie CHAUFFOUR, Conseillers municipaux.

#### ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Sarah NEROZZI BANFI a donné pouvoir à Mme Fatima MOUSSI, (jusqu'au point 3)  
M. Gérard PIPAT a donné pouvoir à M. David GOSSET,  
M. Philippe BONNEYRAT a donné pouvoir à Mme Nadine PORCHEZ,  
M. Mohamed EL BAGHDADI a donné pouvoir à M. Johann ROS,  
M. Mounir BAYACH a donné pouvoir à Mme Evelyne LARGENTON,  
M. Djibril KOITA a donné pouvoir à M. Philippe BARAT,  
Mme Nadia CANTOU a donné pouvoir à Mme Pascale GABARD,  
Mme Nelly LEON a donné pouvoir à Mme Cécile JOBIN.

## LE QUORUM EST ATTEINT

### 1. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal désigne Monsieur Jean-Pierre LE MAGUET dans l'ordre du tableau et, à **l'Unanimité (35 voix pour)**, secrétaire de séance.

### 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

*Rapporteur : Monsieur le Maire.*

Le Conseil municipal approuve, à **l'Unanimité (35 voix pour)**, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2024.

### 3. AFFAIRES TRAITÉES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Conformément à la délégation votée au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales par le conseil municipal du 30 mai 2020, Monsieur le Maire rend compte des décisions et des marchés à procédure adaptée pris en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales. Le conseil municipal en **prend acte**.

### 4. COMMUNICATIONS DU MAIRE

#### 001. APPROBATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 DU RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS DE VIDÉOPROTECTION POUR L'INSTALLATION DE CAMÉRAS NOMADES

*Rapporteur : David GOSSET*

Le Conseil municipal, à **l'Unanimité (35 voix pour)** décide :

- d'approuver les termes de l'avenant n°2 du règlement de mise à disposition d'équipements de vidéoprotection, ci-annexé, par la Communauté d'agglomération Val Parisis pour les communes de Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois et Taverny.
- D'autoriser Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, à signer avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis ledit avenant et l'ensemble des documents s'y référant.

#### 002. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT SDEVO – 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2024

*Rapporteur : Jean-Charles RAMBOUR*

Le Conseil municipal **Prend acte** de la présentation du rapport des délégués au syndicat du 2<sup>ème</sup> semestre 2024.

#### 003. ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil municipal **Prend acte** de l'état annuel de l'indemnité fixée selon le tableau joint en annexe de la délibération.

#### **004. DEFINITION DE POSTES**

*Rapporteur : Jean-René MARTEL*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve la définition des postes énoncés et autorise Monsieur le Maire, le cas échéant, à recourir au recrutement d'un agent contractuel sur la base des articles L.332-14 ou L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique modifiée.

#### **005. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

*Rapporteur : Jean-René MARTEL*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve les modifications du tableau des effectifs du personnel communal.

#### **101. REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2024 DE LA VILLE AU BUDGET PRIMITIF 2025**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **la Majorité (32 voix pour – 3 voix contre : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN)** approuve la reprise anticipée des résultats provisoires de l'exercice 2024 au budget primitif 2025.

#### **102. REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2024 DU BUDGET PRIMITIF DES ACTIVITES CULTURELLES AU BUDGET PRIMITIF 2025**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve la reprise anticipée des résultats provisoires 2024 au budget primitif 2025 des activités culturelles.

#### **103. BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **la Majorité (31 voix pour – 4 voix contre : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR)** adopte le Budget primitif 2025 du budget principal de la Commune.

#### **104. BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET DES ACTIVITES CULTURELLES**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** adopte le budget primitif 2025 des activités culturelles.

#### **105. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à **la Majorité (31 voix pour – 4 voix contre : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR)** adopte les taux de fiscalité directe locale pour 2025, en les maintenant à leur niveau de 2024.

#### **106. APPROBATION DE LA RETROCESSION DU BAIL COMMERCIAL SITUE 17 PLACE DE LA HALLE**

*Rapporteur : Johann ROS*

Le Conseil municipal à **l'Unanimité (35 voix pour)** approuve la cession du bail commercial et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou en cas d'empêchement M. Johann ROS à signer les actes relatifs à la cession de ce bail.

## **201. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025**

*Rapporteur : Evelyne LARGENTON*

Le Conseil municipal à ***l'Unanimité (34 voix pour – 1 abstention : Nathalie CHAUFFOUR)*** approuve les subventions 2025 sus-désignées et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de moyens conformément à la réglementation en vigueur pour les subventions supérieures à 23 000 €.

## **202. APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION BILATERALE 2024/2026 DE RESERVATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AVEC AXIMO**

*Rapporteur : Philippe VONMEURS*

Le Conseil municipal à ***l'Unanimité (35 voix pour)*** :

- Approuve la convention bilatérale 2024/2026 de réservation de logements locatifs sociaux qui définit les modalités de transformation en flux des droits de réservation de la commune,
- Autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, à signer la convention en question avec le bailleur.

## **203. APPROBATION ET SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE 2025-2029**

*Rapporteur : Fatima MOUSSI*

Le Conseil municipal à ***l'Unanimité (35 voix pour)*** autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise les conventions d'objectifs 2025-2029.

## **204. MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS MULTI-ACCUEILS MUNICIPAUX**

*Rapporteur : Linda SAGET*

Le Conseil municipal à ***l'Unanimité (35 voix pour)*** adopte le règlement de fonctionnement des multi-accueils municipaux.

## **301. APPROBATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N° 3 AU LOT N° 9 DU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE**

*Rapporteur : David GOSSET*

Le Conseil municipal à ***l'Unanimité (35 voix pour)*** approuve et autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou son représentant Philippe BARAT, Adjoint au Maire, à signer avec la société SGEA l'avenant n° 3 au lot n°9 du marché de construction du poste de Police municipale.

## **302. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A LA SECURITE INCENDIE, POTEAUX INCENDIE ET ANTI-INTRUSION**

*Rapporteur : Philippe BARAT*

Le Conseil municipal à ***l'Unanimité (35 voix pour)*** autorise Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU, ou Monsieur Philippe Barat, Adjoint au Maire :

- A lancer l'appel d'offres ouvert relatif à ces prestations de services,
- A signer, avec les titulaires retenus au terme de la procédure, les trois lots du marché correspondants, une fois que ces derniers auront été dûment attribués par la Commission d'appel d'offres de la Ville,
- De recourir à la procédure négociée en cas d'infructuosité conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

### 303. ZAC DE L'EPINEMERIE – BILAN DE LA CONCERTATION

Rapporteur : Nadine PORCHEZ

Le Conseil municipal à l'Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR) approuve le bilan de la concertation relative au projet de ZAC de l'Epinerie.

### 304. PRESCRIPTION DE LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET MODALITES DE CONCERTATION

Rapporteur : Nadine PORCHEZ

Le Conseil municipal à l'Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR) approuve la prescription de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et en fixer les modalités de concertation telles que proposées.

### 305. DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME - EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Rapporteur : Nadine PORCHEZ

Le Conseil municipal à l'Unanimité (31 voix pour – 4 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN, Nathalie CHAUFFOUR) approuve de soumettre la procédure de déclaration emportant mise en compatibilité du PLU à évaluation environnementale.

### 306. LES BAYONNES- ACQUISITION DE LA PARCELLE ZN 26

Rapporteur : Nadine PORCHEZ

ADOpte A la Majorité (31 voix pour – 3 abstentions : Nelly LEON, Olivier DALMONT, Cécile JOBIN – 1 voix contre : Nathalie CHAUFFOUR) autorise l'acquisition de la parcelle ZN 26 située en zone 1AU2g, pour un montant de 21 660 euros hors frais de notaire et autorise Monsieur le Maire, M. Philippe ROULEAU, ou en cas d'absence, Mme Nadine PORCHEZ, adjointe déléguée à l'urbanisme et à l'Aménagement du territoire, à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition.

### 307. RUE DE L'ORME MACAIRE – DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE DE 62 M<sup>2</sup> ENVIRON DE LA PARCELLE CADASTREE BH 728 POUR SA CESSION

Rapporteur : Nadine PORCHEZ

Le Conseil municipal à l'Unanimité (35 voix pour) autorise la désaffectation et le déclassement de cette emprise de parcelle communale BH 728 d'environ 62 m<sup>2</sup> afin de pouvoir la céder.

Séance levée à 20h42

Le procès-verbal analytique de cette séance de ce conseil municipal du 13 février 2025 doit être soumis aux votes de l'ensemble des Conseillers municipaux.

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec la Direction générale des services située au centre St-Vincent.



Philippe ROULEAU  
Maire d'Herblay-sur-Seine  
Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise